

LE REGLEMENT DE LA QUESTION DES ECOLES

CE QUE GREENWAY A ACCORDE A M. LAURIER.

Ce suit le texte du règlement de la question des écoles qui vient d'être rendu public :

10 Une législation sera introduite et passée à la prochaine session régulière de la législature de Manitoba, donnant force aux mesures énumérées ci après, dans l'amendement à l'acte des écoles publiques en vue de régler les questions d'éducation qui sont controversées dans cette province.

20 L'enseignement religieux sera donné ainsi que stipulé ci-dessous :

10 S'il est autorisé par une résolution adoptée par une majorité des commissaires de l'école, ou

20 Si une pétition est présentée au bureau des commissaires de l'école, demandant l'enseignement religieux, et si cette pétition est signée par les parents ou les tuteurs ou gardiens d'au moins dix enfants fréquentant une école, dans un cas d'un district rural, ou par les parents ou les tuteurs ou gardiens d'au moins vingt-cinq enfants, fréquentant une école dans une ville ou dans un village,

30 Tel enseignement religieux aura lieu entre 3.30 heures et 4 heures de l'après-midi, et sera donné par aucun membre du clergé chrétien, la juridiction de celui-ci s'étendant à toute portion du district où sera située l'école, ou par une personne dûment diplômée par tel membre du clergé ou par un instituteur diplômé.

40 Quand il en aura été ainsi spécifié par une résolution des commissaires d'écoles, ou quand demande en aura été faite par les parents, les tuteurs ou les gardiens, l'enseignement religieux, durant les heures prescrites, ne pourra avoir lieu qu'à certains jours spécifiés au lieu qu'à chaque jour d'enseignement.

50 Dans toute école de ville ou de cité, ou la moyenne du nombre des élèves catholiques romains est de quarante ou plus, et dans les villages ou districts ruraux où la moyenne est de 25 ou plus, les commissaires devront, s'ils en sont requis par les parents, les tuteurs ou les gardiens de ces élèves catholiques romains, employer au moins un maître catholique romain dûment diplômé pour enseigner.

Dans toute école de ville ou de cité ou la moyenne des enfants non catholiques romains est de quarante ou plus, et dans les villages et districts ruraux où la moyenne de tels élèves est de 25 ou plus, les commissaires devront, s'ils en sont requis par les parents, les tuteurs ou les gardiens de ces élèves, nommer au moins un maître non catholique dûment diplômé.

60 Dans toute école où demande sera faite de donner l'enseignement religieux en accord avec les dispositions ci-dessus stipulées, et où il se trouvera des enfants catholiques romains, et les enfants non catholiques romains telle école n'étant pas divisée de manière à placer tels enfants dans des appartements séparés pour les fins de l'enseignement religieux, des règlements seront passés par le département de l'éducation, lesquels règlements devront être observés par le bureau des commissaires d'écoles en vertu desquels le temps accordé pour l'enseigne-

ment religieux sera divisé de façon à ce que l'enseignement des enfants catholiques romains se fasse pendant la période prescrite, dans la moitié des jours de classe, dans chaque mois, et que l'enseignement religieux des enfants non catholiques romains se fasse pendant la période prescrite dans la moitié des jours de classe dans chaque mois.

70 Le département de l'éducation aura le pouvoir de faire des règlements, non incompatibles avec les principes de cet acte, pour la mise en vigueur du dit acte.

80 Aucune séparation des élèves, par dénomination religieuses, n'aura lieu durant les heures de travail scolaires séculiers.

90 Dans les écoles à la disposition des commissaires où le local ne rendra pas nécessaire d'accorder différentes jours de la semaine aux différentes dénomination religieuses pour les fins de l'enseignement religieux, les élèves pourront être séparés, lorsque l'heure de l'enseignement religieux arrivera et être placés dans des pièces séparées.

100 Dans toute école où dix élèves parleront le français, ou dont le langage maternel sera tout autre que l'anglais, l'enseignement donné à ces élèves se fera en français, ou dans leur langue maternelle, et en anglais, d'après le système d'enseignement bilingue.

110 Il ne sera permis à aucun élève d'assister à aucun enseignement religieux, à moins que les parents ou les tuteurs ne désirent pas que les enfants assistent à tels enseignements religieux, alors les enfants seront renvoyés avant les exercices religieux ou devront rester dans une autre salle.

Monseigneur Langevin dit : "Comme nous avons été vendus ! Comme Québec a été trahi ! Un canadien-français, un catholique, qui ridiculisait la loi Dickey, qui est arrivé au pouvoir par de fausses promesses et qui nous livre ainsi aux mains de nos ennemis ! C'est bien mal, bien mal ! Mais je vous prédis qu'il y aura du bruit dans la province de Québec et que l'écho s'en répèrera par tout le Canada. Les hommes qui triomphent aujourd'hui seront renversés. Ce règlement est une farce."

Et Monseigneur Langevin ajouta en prenant congé : "La lutte ne fait que de commencer."

Sa Grandeur a déclaré au reporter du "Star" qu'elle a en mains l'approbation officielle du Vatican en faveur de l'attitude qu'elle a prise sur la question des écoles.

MGR O'BRIEN, ARCHEVEQUE D'HALIFAX

On n'est allé interroger Mgr O'Brien, archevêque d'Halifax, qui déclare "avoir peine à croire qu'un gouvernement du Canada ait pu être partie à une transaction pareille."

On lui assure que tel est bien le cas et Sa Grandeur continue : "Si tel est le cas, je ne puis que répéter une remarque que je faisais, il y a environ quatre ans. C'était après le premier jugement du Conseil Privé sur ce même question des écoles de Manitoba.

"A mon retour de la côte du Pacifique, on me demanda si je pensais que la question fut réglée. Je répondis : "Aucune question n'est réglée tant que justice n'est pas rendue."

"Plusieurs ont ri, alors ; mais comme conséquence de la dernière décision du Conseil Privé, les riens vont être moins nombreux aujourd'hui quand je jetai la même remarque.

"La politique de retard à donner suite à cette seconde décision qui a causé la chute d'un gouvernement ; la cynique injustice de ce prétendu "règlement" causera assurément la perte d'un autre.

"Oui, sans doute, la presse amie du gouvernement va faire un grand éclat de ce compromis ; mais ces écrivains, même en faisant ressortir les grandes lignes, ne tromperont personne ; ils ne se feront pas même croire à eux-mêmes que le sens réfléchi de la majorité des Canadiens va leur permettre de trahir notre constitution, ou va accepter comme un règlement d'une grave question constitutionnelle, ce complot mal tramé d'appartenance impuissant."

LE SECRET D'UN GENERAL

IL RACONTE LA MALADIE ET LA GUERISON PRESQUE MIRACULEUSE DE SA FILLE

Affaibli et miné par le climat accablant de l'Inde, elle retourna en Angleterre.—Son père en arrivant chez lui la trouva excessivement malade.

Du "Hampshire Independent" :

Il n'y a rien de plus intéressant que les récits de nos braves défenseurs qui ont servi leur reine et leur pays dans des contrées très éloignées. On aime toujours à entendre un officier qui a servi dans l'Inde faire le récit de ses aventures.

Conséquemment, dit un reporter (spécial au "Hampshire Independent") "j'étais enchanté quand je reçus instructions d'avoir une entrevue avec le lieutenant général Shaw, qui a gagné ses éperons dans l'Inde, et qui demeure maintenant avec sa famille, après avoir quitté honorablement le service, au presbytère de St-Paul, Shanklin, Ile de Wight. Je sonnai à la cloche et c'est le général qui vint m'ouvrir la porte. En le voyant, vous reconnaissez de suite qu'il a été soldat. Sa stature droite, ses traits mâles, son sourire, sa voix agréable, tout vous indique que vous êtes en présence d'un brave soldat ; cependant, il avait à la main un indicateur de chemins de fer et je compris que l'entrevue devait nécessairement être de courte durée. Cependant, il me fit asseoir et me mit de suite à mon aise par son aimable conversation.

"Je pense", dit-il, "que vous venez de faire un long trajet ; mais permettez-moi de vous demander le but de votre visite."

J'expliquai au général que je désirais avoir quelques détails touchant la maladie et la guérison presque miraculeuse d'une de ses filles.

A ce moment, sa figure rayonna de joie. "Vous devez savoir", dit-il, "que je suis enthousiaste sur ce point ; mais



le récit est très court. Ma fille quitta les Indes pour s'en revenir chez moi, et quand je la rejoignis à Londres, je la trouvai malade au lit. Elle était atteinte de rhumatisme et de névralgie. Elle était d'une pâleur excessive et d'une faiblesse extrême. On fit mander un médecin, mais elle ne reprit pas ses couleurs et elle continua à souffrir énormément d'anémie et de pauvreté du sang. Elle avait une sorte de fièvre, de mal de tête nerveux et autres douleurs. J'entendis parler des Pilules Roses du Dr Williams pour personnes pâles. Ma fille en prit, et la première boîte lui fit un grand bien. Elle reprit son teint, ses douleurs disparurent et elle devint une toute autre personne. Elle avait les

jeunes roses. Elle continuait à prendre ces pilules, et je suis fier de dire qu'elle recouvra complètement la santé. Je recommande les Pilules Roses du Dr Williams à tous ceux avec qui j'ai des relations et tous ceux qui en font usage obtiennent beaucoup de soulagement.

J'ai une sœur au Jersey qui en a pris pendant très longtemps ; elles les a toujours recommandées aux autres, lesquels en sont très satisfaits. Moi-même, quand j'entends parler que quelqu'un est malade, je lui envoie de ces pilules."

Les Pilules Roses du Dr Williams enrichissent et purifient le sang, c'est pour cette raison qu'elles sont en si grande renommée pour guérir l'anémie de rhumatisme, la scrofule, l'érysipèle chronique et donner l'éclat de la santé aux teints pâles et jaunâtres. Elles sont aussi un splendide tonique pour les nerfs et l'épine dorsale ; elles ont guéri plusieurs cas de paralysie, d'ataxie locomotrice, de névralgie, de danse de St-Guy et de maux de tête nerveux. Un spécifique contre toutes les maladies de femmes, et chez les hommes, elles guérissent tous les cas d'anémie, de surcroît de travail, l'excès dans le boire et le manger.

THE ADDER Will add any number of columns of figures. Price, \$5. E. R. BEACH, 11 WILLIAM STREET, NEW YORK.

WANTED—SEVERAL FAITHFUL men or women to travel for responsible established house in (here insert name of your state, Salary \$780, payable 15 dollars weekly and expenses. Position permanent. Reference. Enclose self-addressed stamped envelope. The National Star Building, Chicago

DO YOU Need Wall Paper? Call in and see our samples. The prettiest ever shown in this town—L'IMPARTIAL

LARGE and varied assortment of Border, from 9 1/2 inches to 21 inches wide. The price just right—L'IMPARTIAL

DO YOU Contemplate beautifying your home? Yes? Well you need artistic wall and ceiling paper with beautiful harmonizing border—L'IMPARTIAL

POOR PAPER On your walls kills the effect of fine furniture. We have the most artistic paper and borders to be found in this province—L'IMPARTIAL

JOB PRINTING POSTPAID. Best of work. Prices low. No ads. on back. 100 either Envelopes, Note Heads, State Mentions, Bill Heads or Business Cards. 35 cents. 25 assorted Envelopes, 10 cts. Send copy to W. G. BALLOU, Print Columbus, Neb.

Pillow Sham HOLDERS, NICKEL PLATED. Set complete with screws. Postage paid by mail, and agents terms 15 cts 2 set 25c. NOVELTY Co., Box 6, DEEP RIVER, CONN.

FIVE CENTS, stamps will bring you a big package of interesting reading matter. 10 cents will pay for a larger package. Address—L'IMPARTIAL, TIGNISH, P. E. I.

TEN CENTS, stamps will pay for a brass tube of indelible ink. Mark your linen. Address—L'IMPARTIAL, TIGNISH P. E. I.

MUSIC

Miss L. Hackett will open a class for Piano and Organ instruction and the Theory of Music.

Lessons given at pupils' homes if required—Terms low.

Tignish, Nov. 3 rd 1896. 3m

Public Notice.

As I am about closing my business in Tignish I hereby give notice to all those who are indebted to me either by Notes of Hands or accounts to settle their respective accounts before December 15th 1896 ; otherwise legal proceedings will be taken to collect same.

Joseph B. Poirier.—6m Tignish Sept 5th 1896.—6m

Your Stomach Distresses You

after eating a hearty meal, and the result is a chronic case of Indigestion, Sour Stomach, Heartburn, Dyspepsia, or a bilious attack.

RIPANS TABULES

Promote Digestion, Regulate the Stomach, Liver and Bowels, Purify the Blood, and give a Positive Cure for Constipation, Sick Headache, Biliousness, and all other diseases arising from a disordered condition of the Liver and Stomach. They act gently yet promptly, and perfect digestion follows their use. Ripans Tablets take the place of an Entire Medicine Chest, and should be kept for use in every family.

Price, 50 Cents a box. At Druggists, or by mail, THE RIPANS CHEMICAL CO., 10 Spruce Street, New York.

AFTER THE FIRE! NEW BUILDINGS



PRETTY ROOMS

ARTISTIC PAPER

Now that you are building a new house you want artistic wall paper.

Pretty walls you must have otherwise your nice furniture will not be admired.



Room Paper is a necessity. We have (without boasting) the Prettiest and Best wall paper West of Charlottetown. We have wall paper from 5 cents per roll up to \$1.25 per roll We have over 300 patterns to choose from.

We are delighted with it and we delight in showing the beautiful samples to all asking for them.

Come and see the finest, Largest and Best assortment of Wall Papers West of Charlottetown.

L'IMPARTIAL OFFICE



REGULATE THE STOMACH, LIVER AND BOWELS, AND PURIFY THE BLOOD.

A RELIABLE REMEDY FOR

Indigestion, Biliousness, Headache, Constipation, Dyspepsia, Chronic Liver Troubles, Dizziness, Bad Complexion, Dysentery, Offensive Breath, and all disorders of the Stomach, Liver and Bowels.

Ripans Tablets contain nothing injurious to the most delicate constitution. Pleasant to take, safe, effectual. Give immediate relief. Sold by druggists. A trial bottle sent by mail on receipt of 15 cents. Address

THE RIPANS CHEMICAL CO., 10 Spruce Street, New York City.

PIANO ORGAN BOOK FREE.

Our new Catalogue is a grand portfolio of all the latest and best styles of Organs and Pianos. It illustrates, describes, and gives manufacturers' prices on Organs from \$25.00 up, and Pianos from \$150 up. It shows how to buy at wholesale direct from the manufacturers, and save over 50 per cent. THE CORNISH ORGANS AND PIANOS Guaranteed for 25 yrs., have been played and praised for nearly 30 yrs.; to-day they are the most popular instruments made. Secure our SPECIAL TERMS of Credit, framed to suit the times. Remember the good book is sent FREE. Write for it at once. CORNISH & CO. (Estab. nearly 30 yrs.) Washington, N. J.